

Le mot du Président :

Notre lettre d'information évolue pour être plus proche de vous et pour répondre à vos attentes, nous nous attacherons donc aux questions pratiques des producteurs et des membres du GPPEP.

Procédures juridiques, notre Assemblée Générale dans les Landes en juin 2015, le grand projet sur l'autoconsommation qui va débiter ou les derniers rebondissements Scheuten seront ainsi abordés.

Bien entendu, ce sera de manière succincte mais nous développons ces sujets, soit sur notre forum partenaire <http://forum-photovoltaïque.fr>, soit sur notre page Facebook <https://www.facebook.com/groups/GPPEP/>.

Pour toute information supplémentaire, toute demande d'intervention ou toute demande d'amélioration, contactez-nous via notre site www.gppep.org

Joël

AG 2015 en juin à Mezos

L'Assemblée Générale Ordinaire 2015 aura lieu à MEZOS (40) le samedi 13 juin 2015, vous pouvez consulter l'ordre du jour et le détail de l'organisation là : <http://gppep.org/node/111>

Comme les années précédentes, le CA sera présent dès le vendredi et jusqu'au dimanche afin de pouvoir discuter avec vous. Pensez dès à présent, à réserver ce week-end pour venir nous rencontrer et participer à la vie de votre association.

Vous pouvez vous inscrire si vous ne l'avez pas encore fait, à cette adresse : bureau@gppep.org. N'hésitez pas à nous contacter, nous répondrons à toutes vos questions.

L'hôtel à Mezos étant complet, pour l'hébergement vous pouvez vous adresser à l'Hôtel de la Plage, Avenue de l'océan 40170 CONTIS PLAGES (+00 33) 5 58 42 70 15 <http://www.hotelplagecontis.com>

Élections au CA et au Bureau du GPPEP

En 2015, 1 poste est à renouveler au sein du Conseil d'Administration du GPPEP. Nous lançons donc un appel à candidatures afin de combler ce poste.

N'hésitez pas à nous rejoindre, toute l'équipe vous attend ... Réponse souhaitée avant le 1er Mai 2015 !

Le poste de Président du GPPEP est lui aussi à pourvoir et il serait intéressant que de nombreux postulants puissent ainsi faire acte de candidature.

Afin de mieux connaître les candidats, nous vous demandons :

- 1 photo d'identité
- Un CV succinct, d'environ 200 caractères
- Votre point de vue sur l'avenir du photovoltaïque, en 2 000 caractères

Recrutement de bénévoles

Dans le cadre de la valorisation de l'association, le GPPEP a comptabilisé plus de 8000 heures de bénévolat au cours des 12 derniers mois. Nous sommes de plus en plus sollicités, le GPPEP s'étend au niveau national et se développe à grand pas, nous avons besoin de vous, nous sommes toujours à la recherche de bénévoles. Il n'est pas nécessaire d'avoir un engagement total, cela peut se traduire par des missions ponctuelles, nous sommes certain de l'intérêt que vous portez au GPPEP.

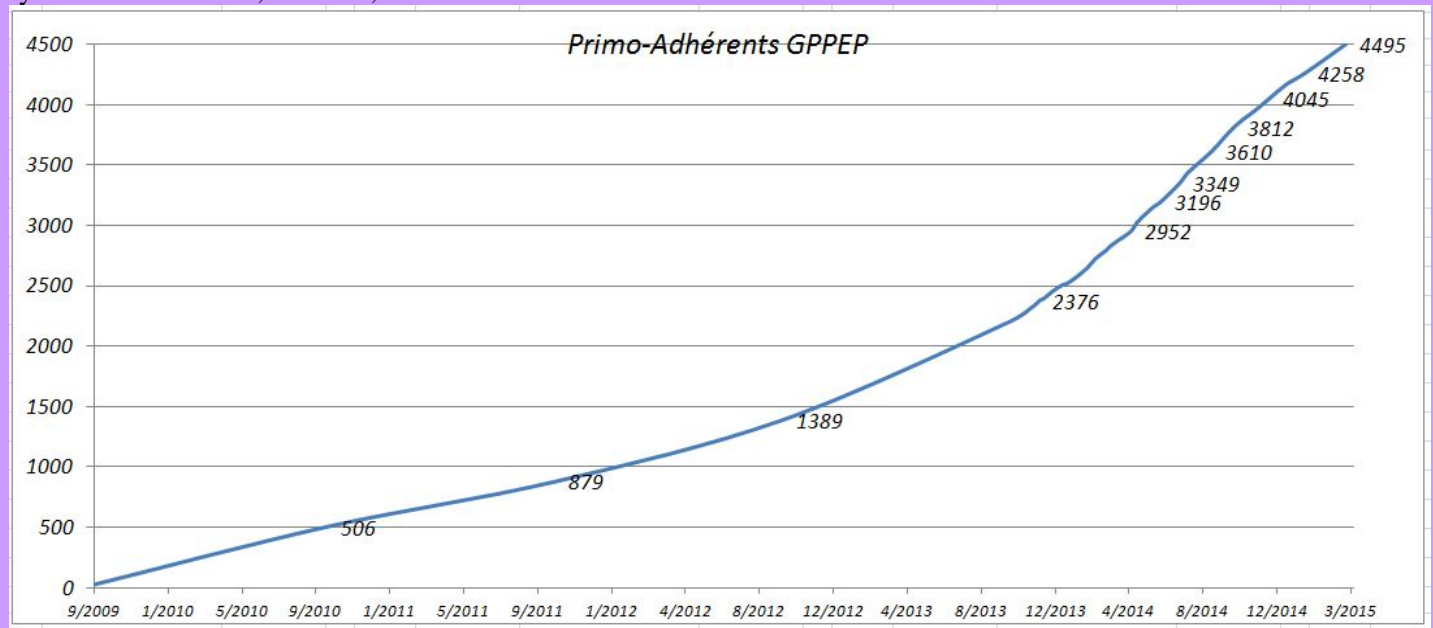
Le profil du bénévole au GPPEP ne concerne pas uniquement la technique du PV, nous sommes aussi confrontés à de nombreuses tâches administratives ou de secrétariat. Par ex : vérifier les adresses mails des adhérents dont beaucoup sont devenues invalides, les joindre par téléphone, recenser les espaces E.I.E dans toute la France pour pouvoir les contacter facilement (faire des recherches dans les pages web...), en un mot, au GPPEP, il y a de la place pour tout le monde.

Contactez-nous à bureau@gppep.org, si besoin, nous pouvons vous appeler au téléphone pour répondre à vos interrogations et vous informer de notre vie associative.

Le mot du trésorier

Bilan adhérents :

Au 01/10/2014, le GPPEP comptait 3800 adhérents. Fin mars 2015 nous avons enregistré la 4500 ème inscription, à ce rythme nous fêtons, fin 2015, les 5000 adhérents.



Demande de reconnaissance d'utilité publique :

Notre dossier de demande de reconnaissance d'utilité publique est à l'étude au Ministère de l'Intérieur depuis début janvier, nous avons sollicité la Ministre de l'Environnement Mme Royal qui a répondu favorablement à notre demande de soutien.

Le GPPEP et la partie juridique, enfin des nouvelles.

Comme vous le savez et comme cela a été décidé lors de l'AG 2014, notre association n'a nulle vocation à faire du juridique, nous laissons cela aux professionnels.

Cependant, lorsque cette procédure s'impose nous continuons notre travail d'accompagnement du producteur dans un milieu inconnu et avec des actions qui peuvent durer très longtemps. Les assurances et les banques ont "beau jeu" de passer d'appel en report d'audience en essayant de miser sur notre lassitude. Il faut le savoir, c'est long et difficile mais nous sommes là pour vous soutenir. Le GPPEP a commencé il y a quelques années en orientant vers le cabinet Schaeffer, jouissant d'une bonne réputation et connaissant le milieu des ENR. Depuis, plusieurs de leurs confrères, conseillés par nos adhérents, sont venus étoffer notre diversification géographique, le cabinet Lupo sur Toulouse, Ariane Vennin sur Paris ou Karine Leboucher sur Montpellier, pour ne citer qu'eux. Ce sont des professionnels aguerris que nous aidons de notre mieux par notre expertise technique ou notre parfaite connaissance du terrain et des producteurs, mais certains n'excellent pas dans la communication, chose que nous apprenons bien trop tardivement. Pour un professionnel connaissant les lenteurs de la justice de notre pays, cela peut paraître "normal", ce l'est beaucoup moins pour un producteur peu habitué à ce type de procédure et qui a besoin qu'on l'informe et le soutienne. J'ai donc demandé aux avocats qui mènent ces procédures de me communiquer régulièrement un état exhaustif des procédures afin de vous "remonter le moral" et de vous donner des informations. Nous communiquerons donc, soit sur les prochaines lettres PV de notre association, soit sur le Facebook du GPPEP. Si vous le souhaitez, nous pourrions aussi le faire sur notre forum partenaire <http://forum-photovoltaïque.fr>.

Maintenant quelques bonnes nouvelles, sachant que chaque procès permet à nos professionnels de s'améliorer et de trouver des angles d'attaque plus précis, mais je le répète les assurances et les banques feront le maximum pour nous contrer.

- Cabinet Lupo a obtenu à ce jour sept nullités de crédit sans besoin de procédure, deux procès gagnés et deux affaires en délibéré à fin avril prochain
- Maître Ariane Vennin : 5 transactions gagnées et trois victoires en peu de temps
- Cabinet Schaeffer : 22 dossiers, 17 victoires probantes, 4 demi-succès pour une seule défaite
- Première victoire sur son 1^o dossier par Maître Leboucher aux dépens de ENR PLUS et SOLFEA. Pour un coup d'essai, un coup de "maître" ...

Dossier Scheuten

Il est important de refaire un point sur ce dossier sensible. Comme vous le savez tous, le GPPEP s'est mobilisé depuis plus de 2 ans avec des avancées notoires. Les producteurs impactés et dont les installateurs étaient assurés auprès du groupe COVEA (MAAF MMA), d'ALLIANZ ou SMA BTP ont eu leurs panneaux, équipés des boîtiers incriminés, remplacés à neuf et même, pour certains, la prise en charge de leur perte de production, nous sommes heureux pour eux.

Pour les autres assurances, les procédures juridiques sont en cours, mais ce sera long et difficile, les assurances ne vont rien lâcher. Cette procédure était mise en place pour le résidentiel, pour les centrales plus importantes la procédure est plus complexe.

Or, depuis quelque temps, le groupe COVEA semble avoir défini, sans concertation, une nouvelle procédure en actant non plus l'échange des panneaux, mais simplement l'échange des cartes Solexus et Kostal par des cartes plus ou moins "certifiées" et dont la mise en œuvre et les garanties sont plus que floues. De nombreux installateurs sérieux refusent d'ailleurs d'engager leur responsabilité et de procéder à cet échange.

Notre groupement qui, avec ses partenaires, a déjà interpellé le Président de la République ainsi que la Ministre de l'Écologie et du Développement Durable, va relancer une campagne d'alerte et ainsi interpellier le reste de la filière. N'hésitez pas à nous contacter et à nous faire remonter toute information sur le sujet.

Autoconsommation

Nous n'avons pas chômé cet hiver en engageant de nombreuses discussions avec les fournisseurs susceptibles de participer à notre projet de promotion de l'autoconsommation chez les particuliers. Nous étions notamment présents sur les salons "Pro" d'Energiaia (Montpellier) et BePositive (Lyon).

Au final, nous avons sélectionné les micro-onduleurs Enphase et des fabricants de modules européens pour leur implication dans notre projet. Ou plutôt **VOTRE** projet, car il est le résultat direct des discussions des adhérents lors de la dernière AG en 2014. Il nous reste à choisir le système de mesure des productions et des surplus, voire de pilotage pour éviter de produire trop de surplus. C'est en phase finale.

Nous pourrons bientôt commencer la diffusion et la mise en service des kits. Une autre bonne nouvelle est qu'il nous reste encore quelques places par rapport au nombre de dossiers possibles que le CA a financé. Il est donc encore temps pour vous de réfléchir à votre projet d'**autoconsommation pour réduire le coût de vos factures électriques**.

Pour plus d'informations, consultez <http://www.gppep.org/node/110>

Le prix de ce kit sera largement inférieur au prix du marché et devrait s'établir, hors pose, à 1000 euros ttc les 500 Wc.

Pour le principe de diffusion des kits : Ils seront livrés de préférence chez des installateurs InSoCo ou chez votre professionnel pour limiter les frais logistiques, mais seront facturés directement par MICES au client final.

Les installateurs se chargeront de la pose et factureront uniquement cette prestation, à moins que vous ne préfériez l'auto-installation.

Dans tous les cas, une prestation de "validation électrique" par un installateur ou électricien qui vérifiera les branchements électriques avant la mise en service est fortement recommandée.

Il faudra bien sûr prévoir les déclarations à l'urbanisme et à ERDF.